



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Mme la sous Préfète de Béthune

[sp-bethune-funeraire@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:sp-bethune-funeraire@pas-de-calais.gouv.fr))

copie : permis-de-  
construire@mairie-calais.fr

Lille, le 1er décembre 2020

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité  
environnementale, suite à la consultation relative au projet de création d'un Crématorium sur la  
commune de Calais

N° d'enregistrement Garance : 2020\_4905

Madame,

Vous avez saisi le 24/09/2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en  
objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de  
deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité  
environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Pas-de-Calais et DREAL Hauts-de-France